maîtriser l'avenir

le 21 Juin, vous devez élire un député

pour le Loiret

- Pour qu'Orléans, le Val de Loire et la Sologne continuent à bénéficier d'un financement rapide des équipements publics indispensables (achèvement du doublement de la RN 60, collège de Chécy, hôpital et maternité d'Orléans,...).
- Pour qu'Orléans, le Val de Loire et la Sologne aient une activité soutenue (habilitation des diplômes universitaires, programme d'assainissement des terres de Sologne, contrats régionaux d'aménagement rural, coordination efficace des aides publiques,...) dans un cadre de vie préservé.
- Pour qu'Orléans, le Val de Loire et la Sologne soient représentés à Paris par les élus qui exercent les vraies responsabilités locales,

Vous ne gâcherez pas les chances de votre ville et de votre région

Vous choisirez le meilleur avocat pour Orléans et le département du Loiret

---

pour la France

- Pour que la France assure dans l'ordre et la tranquillité les changements qu'elle a souhaités.
- Pour que la France retrouve la voie du bon sens économique et de la rigueur financière qui sont les seuls garants d'un progrès social véritable.
- Pour que la France reste non seulement le pays de la liberté mais aussi celui de toutes les libertés.

Vous choisirez un homme d'ouverture et de convictions

le 21 Juin, vous devez élire un député

Jacques DOUFFIAGUES

suppléant Pierre LANSON maire de St-Denis-en-Val

une équipe solide

vu, les candidats

bourgeois imp., orléans



UNION
POUR LE PROGRÈS ET LA LIBERTÉ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 21 JUIN 1981
1re CIRCONSCRIPTION DU LOIRET

30 708 électrices et électeurs, plus de 45,5 %, se sont portés, dès le premier tour, sur notre candidature. Nous leur en exprimons ici notre gratitude. Grâce à eux, comme en 1978, nous sommes très largement en tête pour aborder le 2e tour, qui est le tour décisif.

le 21 juin, l'enjeu sera tel que pas une voix ne doit manquer

- ***Pour maintenir l'équilibre des institutions et le bon fonctionnement de la démocratie***

  Il ne faut pas que tous les pouvoirs soient concentrés entre les mains d'un seul parti.

  Il faut qu'une opposition structurée s'exprime et se fasse entendre

- ***Pour préserver l'avenir***

  Il ne faut pas se laisser entraîner par les modes ou les vagues. Elles n'ont qu'un temps.

  Il faut, dès le 21 juin, à l'Assemblée Nationale, des députés qui seront les rassembleurs de la majorité de demain.

- ***Pour assurer la liberté des Français***

  Il ne faut pas penser d'abord à organiser ou à réglementer l'exercice des droits du citoyen et à bouleverser les structures de la société.

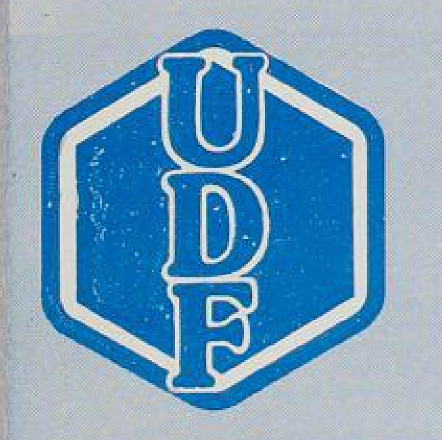
  Il faut développer **toutes** les libertés ; à l'école, dans l'entreprise, le crédit, l'agriculture, la santé...

dans une période difficile

POUR LA FRANCE - POUR LE LOIRET
il faut CHOISIR L'U.N.M.

(Union pour la Démocratie Française et Rassemblement pour la République)

Comme pour Pierre GRARD et Louis SALLE
dans la 2e circonscription du Loiret



R.P.R.

pas une voix ne doit manquer à
Jacques DOUFFIAGUES

40 ans - marié - 2 enfants - Conseiller à la Cour des Comptes
Conseiller Général du Loiret - Maire d'Orléans - DÉPUTÉ SORTANT

suppléant Pierre LANSON maire de St-Denis-en-Val